

Un Lieu d'accueil de jour et de répit

dédié à des personnes porteuses de handicap mental/ autisme en quête de lien social

Une à deux séances hebdomadaires de 12h à 16h30

Personnes accueillies

L'Escale accueille des adolescents /adultes porteurs d'une déficience intellectuelle avec ou sans TSA (trouble du spectre de l'autisme). Ils n'ont pas de solution d'accueil pérenne et/ou recherche un lien social. Ils présentent chacun des degrés d'autonomie et de troubles différents.



Adresse, horaires

L'Escale - Maison sainte Agnès.
23 rue Oudinot 75007 Paris
Lundi 11h30/16h00 et Vendredi 12h/16h30
(Hors vacances scolaires)
50 € par ½ journée
Contact : info@lechemindepierre.com
Oriane de Cotton : 06 17 77 41 97
Odile des Dorides : 06 85 75 22 43

Rejoignez-nous !

Vous êtes parent d'une personne concernée,
Vous souhaitez être bénévole ?
Contactez-nous

Le Chemin de Pierre, association gestionnaire de l'Escale

L'association Le Chemin de Pierre a été créée en février 2013 par des familles, amis et professionnels concernés par l'autisme. Le Chemin de Pierre a créé et anime des lieux de vie pour personnes porteuses de handicap intellectuel avec ou sans troubles autistiques, afin qu'elles s'épanouissent dans un environnement non seulement adapté à leurs troubles mais aussi familial, amical et inséré dans la ville. Le Chemin de Pierre a créé une 1^{ère} maison innovante au cœur de Levallois-Perret en septembre 2017 accueillant 7 adultes autistes www.lechemindepierre.com



L'Escale – Maison Sainte Agnès

Comment ?

Une séance de 4h30 s'organise autour d'un repas puis d'activités collectives et/ou individuelles.

Par **une équipe** de 2 responsables de l'Escale, un art-thérapeute et 2 bénévoles, soit un accompagnant pour un accompagné

Pour quoi ?

Finalité de l'accompagnement : aider les personnes autistes à se sociabiliser, à sortir de leur isolement, à apprécier la vie en petite collectivité, à tisser des liens amicaux.

Sens du bénévolat :

Le bénévole apporte un regard extérieur et donne tout son sens à l'esprit de convivialité.

Son engagement durer entre 2h et 4h30 par séance, à fréquence hebdomadaire, bimensuelle, mensuelle ...